

29 SOLEIL Lever 05.14
Coucher 19.33
avril LUNE Lever 10.02
Coucher 01.00

Quel temps fera-t-il aujourd'hui dans la région ?

Beau et nuageux. Températures en hausse.
(Bulletin complet en page 8).

au jour le jour

L'économie suisse, grande vaincue des... élections italiennes !

Un bobard — il n'est pas d'autre terme — un bobard vient peut-être de faire perdre des millions de francs à l'économie suisse et à ses travailleurs italiens. Durant toute la semaine dernière, vendredi et samedi plus particulièrement, des dizaines de milliers de ces derniers ont regagné leur pays pour quelques jours. Ils parlaient voter. C'était, affirmait certains, presque le couteau sur la gorge qu'ils s'en allaient aux urnes, car le bruit courait ferme que les travailleurs italiens risquaient de s'exposer aux pires difficultés s'ils ne participaient pas aux élections parlementaires. On avançait même qu'en un tel cas, ils se verraient purement et simplement refuser la prolongation de leur passeport par les autorités italiennes compétentes.

Sur ces dires, l'Union centrale des associations patronales suisses a demandé à l'ambassade d'Italie ce qu'il fallait croire de tout cela. La réponse a coupé les ailes du canard : « Si un travailleur italien employé en Suisse ne présentait pas — dans un délai de 75 jours — aux autorités de sa commune une excuse écrite et attestée par son employeur, seul son certificat de bonnes mœurs en souffrirait qui porterait pendant cinq ans la mention « n'a pas voté ». Mais aucun autre inconvénient ne peut par contre arriver à l'ouvrier italien. »

Ces précisions, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie les a rapportées dans une circulaire adressée à ses membres en date du 24 avril dernier, c'est-à-dire à un moment où pas mal de travailleurs italiens avaient déjà pris le train ou fermaient leurs valises... Nous ne lui en ferons cependant pas le reproche, car Nemo pense que ce retard est surtout imputable à l'Union centrale des associations patronales suisses qui aurait pu prendre les devants et s'inquiéter bien avant que les premiers Italiens ne s'en aillent... Mais peut-être n'avait-elle eu connaissance de ces bruits que trop tard ?

NEMO.



Un jubilé et la remise d'un doc torat honoris causa samedi à Neuchâtel
Les «oiseaux du ciel» peuvent vivre tranquilles
La société «Nos oiseaux» s'applique - depuis cinquante ans - à les étudier, les faire connaître et les protéger

« Celui qui écoute chanter l'oiseau comme Allah le lui a enseigné, celui-là porte dans son cœur la joie et la bienveillance. »
Ce vieux proverbe islamique a été cité par M. Philippe Mayor, conseiller communal, au cours de la réception des participants au jubilé de la société romande pour l'étude et la protection de la faune ailée, « Nos oiseaux », samedi en fin d'après-midi, à l'hôtel de ville.

Il était juste que le cinquantenaire de cette société ornithologique soit fêté à Neuchâtel, puisque c'est dans cette ville qu'elle a été fondée le 22 mai 1913, par MM. Alfred Mayor, le père du conseiller communal, et Alfred Richard. M. Philippe Mayor a d'ailleurs évoqué la personnalité et l'activité, imprégnée de compassion franciscale, de son père, au cours du banquet officiel de dimanche, à la Rotonde, auquel participait encore M. Albert Muller, président du Conseil général, qui prit également la parole, ainsi que M. François Manuel, président de la société cinquantenaire.

LA COMMUNE ET LES MUSÉES

Plusieurs manifestations accompagnaient le cinquantenaire de la société jubilaire, particulièrement une exposition intitulée « L'oiseau », que M. Philippe Mayor, directeur des musées de la ville, présentait samedi matin à la presse.

Cette exposition, qui se tient au Musée de sciences naturelles, dans le bâtiment du Collège latin, a permis au conseiller communal de faire partager ses soucis : rendre vivant le Musée des sciences naturelles, à l'égal des Musées d'art et d'histoire, d'éthnographie et d'archéologie, en y organisant des expositions périodiques sur des thèmes choisis.

Ce ne sont pas les collections qui manquent à ce musée, mais bien plutôt les locaux, dont beaucoup lui ont été soustraits pour être attribués à des classes. Le musée possède notamment des collections d'insectes, de papillons, de poissons, qui n'attendent que l'occasion de paraître au grand jour.

En plus de la salle permanente de dioramas consacrés aux petits mammifères du canton, une seconde salle réservée aux grands mammifères s'ouvrira prochainement.

Un second thème cher à M. Mayor est la collaboration entre musées, non seulement de la ville (ainsi, un menuisier, un peintre, un graphiste, par exemple, pourraient servir indifféremment à tous les musées), mais encore avec des musées d'autres villes, comme c'est d'ailleurs le cas avec la présente exposition, dont les collections appartiennent au musée de Neuchâtel, tandis que les panneaux, les cartes, les graphiques ont été faits à Lausanne.

Cette collaboration permettrait d'améliorer les divers musées, de faire des échanges, d'organiser des expositions itinérantes et de répartir les débours.

L'EXPOSITION

Quant à l'exposition « L'oiseau » elle-même, dont un des buts, a dit M. Mayor, est d'éveiller l'intérêt du pu-

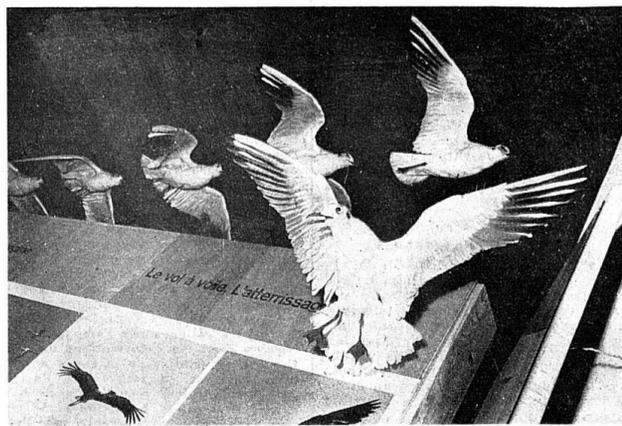
blic, et notamment des jeunes gens et des enfants, pour les choses de la nature, elle a été présentée ensuite par M. Archibald Quartier, inspecteur de la chasse et de la pêche. Elle se divise grossièrement en trois parties : historique et rôle de la société « Nos oiseaux » ; utilité et nécessité de la protection et des réserves ; informations sur la reproduction, la nidification, le plumage, le vol, les migrations, bref, les différents aspects de la vie des oiseaux.

Les panneaux sont clairs, les photos excellentes, les textes concis et précis, les éléments naturels (œufs, nids, animaux ou parties d'animaux) présentés avec bonheur ; bref, c'est un plaisir que de s'instruire de cette manière-là. Notons ici que le mérite en revient dans une large mesure à M. Gerringer, taxidermiste, chargé de la conservation et de la présentation des objets naturels.

Parcourons rapidement les divers panneaux : historique de la société et de la revue ; éditions anciennes et modernes consacrées aux oiseaux ; les œufs, les nids et les territoires ; les formes d'adaptation des diverses parties anatomiques (bec, ailes, pattes) des oiseaux ; le plumage, le dimorphisme sexuel et les mutations ; les muscles et le squelette.

La partie réservée au mécanisme du vol est littéralement fascinante, d'abord par son excellente présentation, ensuite parce que ce mécanisme est d'une ingéniosité et d'une complexité impressionnantes. Enfin, d'autres panneaux concernent les migrations (par exemple le sterno arctique ou hirondelle de mer voyage pratiquement d'un pôle à l'autre), la capture et les baguages.

Après avoir parcouru l'exposition en petit comité, la presse était invitée à



Ces divers exemplaires de mouettes restituent les phases successives du vol. (Photos Avipress - J.-P. Baillo)

un repas par la commune, au « Joran » de Serrières. Ce fut l'occasion de parler... de zoologie, mais de manière détendue et sympathique.

UN DOCTORAT HONORIS CAUSA

Parce nous est d'abréger le compte rendu des autres manifestations, dont l'ensemble formait un copieux programme. Mais les rencontres organisées par « Nos oiseaux » sont toujours bien organisées, intéressantes et sympathiques.

Samedi, après un exposé de M. Gérard de Crousaz, de Lausanne, sur l'étude des passages des oiseaux migrateurs au col Bretolet de 1952 à 1962, et un historique de la protection des oiseaux du point de vue international, fait par M. J.-G. Baer, président de l'Union internationale de conservation de la nature, et professeur à la faculté des

sciences, l'Université de Neuchâtel a remis un doctorat honoris causa à M. Paul Gérondet, instituteur genevois et ornithologue émérite, pour, à dit M. Leuba, recteur de l'Université, « son travail accompli en dehors de l'université, mais de niveau universitaire ».

Participaient à cette cérémonie les doyens des diverses facultés et M. Clottu, conseiller d'Etat. L'inspecteur fédéral de la chasse et de la pêche, M. Kuster, était également présent, ainsi que le conseiller national Berchtold, président de la Ligue suisse de protection de la nature. C'est le professeur Ferrier, doyen de la faculté des sciences, qui a fait l'éloge du travail scientifique accompli par M. Gérondet.

Ce travail comprend principalement la biologie des oiseaux européens, la reproduction des espèces aquatiques, l'avifaune d'Europe, et notamment celle du Jura, dont l'exposé devait d'ailleurs faire l'objet d'une conférence prononcée dimanche après-midi au Jura de l'Université. Samedi après-midi, après que M. François Manuel, président de la société jubilaire, ouvre le cinquantenaire, après l'allocution du recteur, M. Leuba, les deux exposés et la remise du doctorat, après une réception offerte par l'Université, l'exposition était inaugurée.

La journée de dimanche comportait à choix une excursion en bateau à la Saugue ou des films, le matin, et, l'après-midi, une étude écologique, biogéographique, paléontologique, climatique et ornithologique du Jura par M. Gérondet, et une conférence sur le rôle de la période postembryonnaire, c'est-à-dire succédant à l'éclosion de l'œuf, par le professeur Portmann, de Bâle.

Comme on le voit, le jubilé a été dignement célébré, et la société s'est montrée bien décidée à continuer, dans l'avenir, à étudier, faire connaître et protéger ces créatures ailées à qui saint François d'Assise recommandait de « chanter la gloire du Seigneur ».

M. F.

Grave accident dimanche matin à Hauterive

- UNE VOITURE S'ÉCRASE CONTRE UN MUR
- LE CONDUCTEUR S'ENFUIT LAISSANT SON PASSAGER GRIÈVEMENT BLESSÉ

Dans la nuit de samedi à dimanche, un grave accident de voiture s'est produit au passage sous-voie du Brel, à Hauterive. Il a fait deux blessés, dont l'un, transporté à l'hôpital de la Providence, était hier soir encore dans le coma. Il souffre d'une jambe cassée, d'une commotion cérébrale, ainsi que de blessures superficielles. Il s'agit de M. Michel Perrin, âgé de 17 ans, domicilié à Neuchâtel, qui était passager de la voiture.

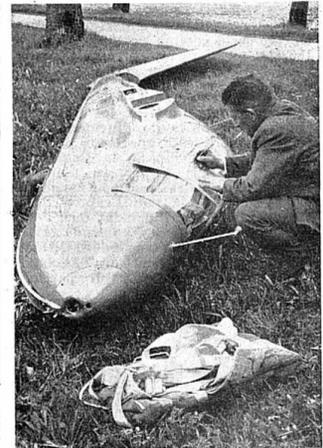
Quant au conducteur, c'est M. Jean-Pierre Magnin, 18 ans, pompiste. Vers 1 h 10, il montait de Saint-Blaise à Hauterive, lorsqu'il perdit la maîtrise de son véhicule au passage sous-voie. La voiture alla percuter contre un mur. Le conducteur, qui n'était pas titulaire d'un permis de conduire prit la fuite, plantant là la machine qu'il avait empruntée au garage où il travaillait, complètement démolie.

Il a été rejoint par la police à 2 h 50, dans l'immeuble Jaquet-Droz 2, conduit au poste de police, pour identification, puis, sur sa demande, à l'hôpital de Cadolles, car il était blessé au front, au thorax, à la main gauche et aux jambes. Voilà une escapade qui se termine bien sombrement.

Deux planeurs font des atterrissages forcés dans le Val-de-Travers

De notre correspondant de Fleurier : Parti samedi, à 10 h 30, de Soleure et après avoir survolé Bière, le Châseral, Saint-Imier, le Mont-Soleil, la Chau-de-Fonds, ville au-dessus de laquelle il a atteint son plafond d'altitude avec 2000 mètres, et la Brévine, un planeur a dû se poser, samedi après-midi, à Buttet, la montagne séparant ce canton de celui de Vaud s'étant montrée une fois de plus infranchissable aux avions sans moteur.

Le pilote, constructeur de routes, a déclaré qu'il aimait le vol à voile pour se sortir de la routine quotidienne. Quand il plane aux heures des repas, il se nourrit d'amour et d'air pur ! Un autre planeur qui avait aussi quitté Soleure le même jour a dû atterrir à Môtiers.



(Photo Avipress - D. Schelling)

Violon et piano au Lyceum-club

Mme Siegfried et P. Maillard-Verger jouent Locatelli, Schumann, Poulenc et la « Ballade » de F. Perrenoud

De nombreux auditeurs ont entendu dans le charmant local du Lyceum deux excellents artistes : Mme F. Siegfried, violoniste de Zurich, et M. P. Maillard-Verger, pianiste de Paris. C'était hier en fin d'après-midi.

Il faut naturellement faire la part de l'exigüité de la salle, lorsque, comme c'était le cas, les musiciens se donnent totalement à leurs partitions, ont de belles, voire de violentes envolées sonores, et tout cela sous un plafond très bas ! Néanmoins, ils surent presque tout de suite s'accommoder de ce salon, et y évoluer musicalement pour le plus grand plaisir de leurs auditeurs, tout en traduisant les compositions choisies avec du goût, de la verve et de beaux élan. Après la « Sonate en sol majeur » de Locatelli, ce furent les divers et si beaux mouvements de la « Sonate en la majeur » de Schumann. C'est bien réellement « mit leidenschaftlichem Ausdruck » que Mme Siegfried présenta le début de l'ouvrage, après quoi l'alle-gretto, gracieux, aérien, procura un moment de grande séduction au public.

Ce fut une joie pour les admirateurs de Poulenc d'entendre sa « Sonate », où les accents passionnés s'allient si intimement à une écriture élégante, originale, à un message prenant. L'intense poésie répandue dans l'intermezzo fut comprise, traduite par les deux artistes avec beaucoup de charme ; louons le beau travail du pianiste dont la tâche était considérable. Il sut détacher nombre de ces motifs dont la finesse, la fraîcheur, émeuvent le mélomane. La souplesse, la vigueur du jeu pianistique ont fait une grande impression. L'aisance du jeu, de la violoniste, ses brillantes qualités techniques, la force autoritaire, mais toujours gouvernée, de son coup d'archet, contribuant, de leur côté, à la haute qualité de cette heure musicale.

« Ballade » bien de chez nous...

En fin de programme, un nom bien de chez nous, celui de M. J.-F. Perrenoud, a rendu le public impatient d'entendre sa « Ballade » dont la création en Suisse avait lieu dans le local même du Lyceum, en ce dernier dimanche d'avril. Habitant Neuchâtel depuis quelques années, M. Perrenoud a vécu et composé surtout à l'étranger. Sa remarquable « Ballade » fut composée en 1962. Ces pages, hautes en couleur et

qui demandent des interprètes une musicalité tout à fait moderne, une traduction à la fois châtée, enthousiaste, des capacités véloces très poussées, cette « Ballade » témoigne d'un sûr métier chez ce compatriote, de féconde et riche imagination d'écrivain, d'une fantaisie séduisante et débordante également.

Les deux brillants traducteurs de telles pages ont connu un grand succès, le compositeur aussi, que l'on applaudit longuement. En bis, Mme Siegfried et M. Maillard-Verger nous offrirent un « Allegro de Turina ».

M. J.-C.

Vous lirez aussi

- EN PAGE 8 :
- L'Union des paysannes neuchâteloises à Couvet.
- Une fabrique d'horlogerie inaugurée à Lamboing.
- Le pont des Isles sera sauvé, mais...
- Les délégués suisses de Zofingue réunis à Neuchâtel.
- Et d'autres informations régionales.
- Une voiture chaux-de-fonnière se jette contre un pilier, près de Gressy.

Le prix de l'Institut neuchâtelois a été remis à M. Edmond JEANNERET pasteur et poète

C'EST en présence, samedi, d'une assistance nombreuse et choisie, que le président de l'Institut neuchâtelois, M. de Montmolin, a remis au pasteur et poète Edmond Jeanneret le prix littéraire de l'Institut.

M. de Montmolin commença par saluer les personnalités présentes, M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, M. Fritz Humbert-Droz, président de la ville, M. Jean-Louis Leuba, recteur de l'Université, ainsi que M. Francis Bourquin, président de la Société des écrivains neuchâtelois et jurassiens, puis, s'adressant au lauréat, M. Edmond Jeanneret, il releva qu'il était à la fois son demi-patriote, son auditeur ou temple, et, sur le plan littéraire, un admirateur à part entière. Il remercia les collaborateurs de cette cérémonie, M. Charly Guyot, qui fait partie de l'Institut depuis sa naissance — celle de l'Institut — et qui préside le jury du Prix de l'Institut, puis Mlle Arlette Chédal, cantatrice, et Mlle Staempfli, pianiste.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de souligner la valeur de Mlle Arlette Chédal. Dans les lieder de Brahms comme dans les mélodies de Duparc et de Debussy où elle se produisit, ses qualités s'imposent d'emblée. Elle attaque avec précision et sobriété, puis, lorsque l'émotion grandit, le timbre se fait chaud, profond, traquement vibrant, mais sans jamais forcer la note. Et à la fin du lied, la détente intervient, aussi précise et aussi heureuse que le début. Le public applaudit vivement cet intermède musical, puis M. Charly Guyot commença la lecture de son texte. Dans ce pays, dit-il, le piétisme et le moralisme ont exercé des ravages ; les poètes ont peur de chanter les beautés de la création et les angoisses de la créature ; ils craignent de succomber aux pièges du démon. Chateaubriand n'était pas bâti sur ce modèle ; il préférait les délicieuses orages des passions aux reposantes tranquillités de la vertu.

PASTEUR ET POÈTE...

M. Edmond Jeanneret est pasteur et poète. Est-ce à dire qu'il fasse de la poésie en pasteur ? Non. Ses vers sont de beaux vers, c'est de la véritable poésie. Il n'y a, selon lui, de poésie qu'incarnée ; sans la chair, dont l'éclat est la beauté même, l'œuvre est défilé, pédante, morte-née. Edmond Jeanneret ne doit rien à Péguy ni à Claudel ; il s'inspire d'Agrippa, d'Aubigné, de Du Bartas, de Valéry et de Supervielle.

Dans sa conférence la poésie servante de Dieu, il a défini exactement le rôle de la poésie, qui ne doit pas être confondue avec la foi. L'art se sert de tout, il peut tout utiliser, le génie qui

est un don divin, pour pactiser avec certaines puissances ténébreuses. Tout appartient à Dieu, même son serviteur Satan, tout porte témoignage, même le péché. Il existe une sanctification, une rédemption de la parole humaine ; la création tout entière est objet de la poésie.

M. Charly Guyot passa ensuite en revue les quatre plaquettes publiées par le poète, Comme dans un miroir, Le saugir de la création, Matin du monde et Les rideaux d'environ, qu'il caractérisa chacune et dont il lut plusieurs poèmes. L'inspiration d'Edmond Jeanneret est axée sur un double thème : l'angoisse de la créature séparée de Dieu et l'assurance de la Résurrection. Le poète s'est également essayé au drame ; il a écrit la Sunamite et une libre adaptation du Théâtre du monde, de Caldéron.

À la suite de cette remarquable et intéressante conférence, M. de Montmolin remit à Edmond Jeanneret le prix de l'Institut, puis le poète lui-même prit la parole : il a reconnu, dit-il, en Charly Guyot le lecteur idéal que chaque poète se souhaite. Il le félicite du combat qu'il mène en terre neuchâteloise contre la corruption de la langue française, puis loua le jury de n'avoir pas craint de se pencher sur l'œuvre d'un poète, affirmant par là la nécessité de la poésie, sa vivante présence parmi nous.

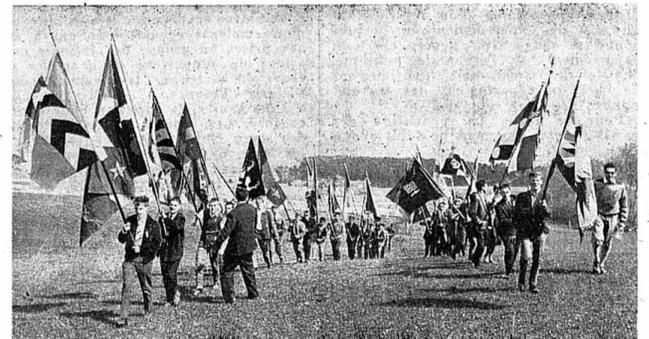
Avant de poser la plume, j'aimerais commenter en quelques lignes un mot prononcé par M. Charly Guyot au début de sa conférence. Les poètes, a-t-il dit, n'abandonnent pas dans notre pays. Est-ce bien vrai ? Notons premièrement qu'il y en avait un dans l'assistance, dont le nom a été déjà cité : c'est M. Francis Bourquin, qui est un poète de talent. Il y a Mare Eigeldinger, André Pierrat-Humbert, Sam Paré, et il y a les poètes des Montagnes neuchâteloises et ces poètes du Jura qu'aujourd'hui il faut cesser de dire Bernois, et qui, à plus d'une reprise, sont venus lire leurs vers aux réunions des Ecrivains neuchâtelois.

Il y a, enfin, Arthur Nicolet, né à la Chau-de-Fonds, dont on vient de publier l'œuvre poétique entière en un superbe volume préfacé par le maréchal Juin de l'Académie française. Sans avoir pour les instituts et les académies un respect exagéré, je suis cependant très heureux de voir qu'un membre de l'Académie française ait su discerner les mérites d'un poète comme Arthur Nicolet, dont l'inspiration évidemment dépasse les limites de la bienséance neuchâteloise et rejoint les poètes du XVIIe, leur verve, leur éclat, leur spontanéité, leur truculence. Ce grand poète a passé parmi nous presque inaperçu.

P.-L. B.

LA JEUNESSE PROTESTANTE s'est réunie sur le terrain du futur centre des Geneveys-sur-Coffrane

Hier, aux Geneveys-sur-Coffrane, des centaines de jeunes, entourés d'un grand nombre d'adultes, ont participé à la cérémonie de la dédicace du terrain sur lequel s'élèvera le futur Centre de jeunesse de l'Eglise réformée neuchâteloise. Nous reviendrons demain sur cette importante manifestation, première étape de l'action des « Chantiers de l'Eglise ».



(Photo Avipress J.-P. Baillo)



Le lauréat est félicité.

(Phot. Avipress - J.-P. Baillo)